



PRENDRE le TRAM à GRADIGNAN

Association Loi 1901

Gradignan, le 8 novembre 2016

A l'attention de Monsieur Nicolas Fontaine, Directeur des mobilités

Monsieur le Directeur,

Le 18 septembre 2014, la CUB d'alors a défini dans un communiqué de presse une vision prospective du système de déplacements. Cette vision comportait en particulier une liaison tramway Gradignan Bordeaux avec une première phase de Gradignan Talence Campus Bordeaux CHU. C'est pour obtenir la réalisation de cette liaison que notre association agit et mène ses actions.

Des études « d'optimisation » ont été alors décidées et lancées, bien qu'une étude de faisabilité confiée à Semaly avait déjà été réalisée en 2011 sur la même liaison.

Deux années se sont écoulées depuis et notre association a posé à divers élus et responsables la question de l'avancement de ces études. La réponse obtenue est : les études sont terminées.

En conséquence, notre association vous demande une diffusion et une publication rapide (en tout état de cause avant la fin de cette année) de ces études de manière à servir de base à des discussions et une éventuelle concertation. Il va de soi que notre association appelle de ses vœux un démarrage rapide d'une concertation sur ce projet. De plus, il serait curieux et malsain que ces études au demeurant onéreuses restent dans les tiroirs.

Ce projet est ardemment attendu par toute la population pour améliorer la desserte actuellement très déficiente de Gradignan par les transports en commun (essentiellement bus inconfortables et polluants avec mauvaise intermodalité tramway à Montaigne Montesquieu, Peixotto, Arts & Métiers et Gare Saint Jean). Vous comprendrez donc notre volonté d'obtenir non seulement la réalisation de ce projet mais aussi des délais raisonnables.

Comptant sur une réponse rapide et positive à notre demande, nous vous prions, Monsieur le Directeur, de croire en nos meilleurs sentiments.

Dominique ROLLAND, président de Prendre le tram à Gradignan.

Copie : MM Alain Juppé, Michel Labardin, Christophe Duprat

PRENDRE LE TRAM A GRADIGNAN

Association loi de 1901 créée sous le n° W332009849 le 20 janvier 2010

Siège social : 108, rue du Moulineau 33170 GRADIGNAN